



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-99910>

Département(s) de publication : 23

Annonce n° 25-99910

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté Agglomération Grand Guéret Aepr

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20003482500147

Ville : GUERET

Code postal : 23000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 23

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1701860>

Identifiant interne de la consultation : 25TRX008

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : marches.publics@agglo-grandgueret.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 555410470

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 10/10/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : eau ;

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de branchements individuels en eau et/ou assainissement et/ou eau pluviales sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232410

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Ces travaux seront réalisés sur l'ensemble du territoire du ressort de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, tel que précisé pour chaque opération dans les ordres de services

Lieu principal d'exécution du marché : 9 Avenue Charles de Gaulle 23006 - GUERET Cedex

Durée du marché (en mois) : 72

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit : Minimum HT Maximum HT 60 000,00 euro(s) 400 000,00 euro(s) Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 2 ans. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 2 ans. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 6 ans. Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Limoges 1 cours Vergniaud 87000 LIMOGES CEDEX Tél : 05 55 33 91 55 Courriel : greffe.ta-limoges@juradm.fr Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : _Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. _Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. _ Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/09/2025